

**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSÉES
EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de BECHET Philippe et Nicolas SASPJ, Rue Claie 55 à 6792 Aix-sur-Cloie en vue d'obtenir le permis d'environnement de classe 2 concernant :

Description précise du projet : Forer un puits et exploiter une seconde prise d'eau pour abreuver le bétail ainsi que mettre à jour l'augmentation du nombre de bovins et l'utilisation de nouveaux bâtiments situé à Rue Claie 55 à 6792 Aix-sur-Cloie, cadastré 3° Div Aubange B 1639A, 1640D, 1640E, 1640F, 1642G, 1643L, 1643M, 1750C, 1756A, 1123G, 1123D, 1123H et 1122C.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de la Ville d'Aubange, Service Environnement, 38 rue haute à 6791 Athus, environnement@aubange.be à partir du 16 mars 2026.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
9 mars 2026	16 mars 2026	Ville d'Aubange, Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus le 30 mars 2026 à 10h00	Ville d'Aubange Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture de l'enquête jusqu'à sa date de clôture, tous les jours ouvrables, pendant les heures de service, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et le mercredi soir de jusqu'à 20h00 sur rendez-vous pris au plus tard vingt-quatre heures à l'avance (environnement@aubange.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PE100**.

À Athus le 03 mars 2026.

Le Directeur général f.f.



LESPAGNARD A.

Par ordonnance,



Le Bourgmestre,



François KINARD